

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANCAISE



N°- d'ordre :

N°- de série :

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : sciences du langage

Sujet

*L'interférence linguistique dans le film
« les vacances de l'inspecteur Tahar »*

Présentée par :

-Rida Amel

Sous la direction de :

-Mme. Assila Wided

Devant le jury:

Président: Bouach N. Eddine

Rapporteur: Assila Wided

Examineur: Sissaoui Abdelaziz

Année universitaire 2017/2018

Résumé

L'interférence est un phénomène linguistique issu de contact de langues ; c'est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit une autre. L'interférence est commise inconsciemment ; une erreur interlinguale qui a intégré les parlés de la vie de tous les jours. L'étude que nous avons effectuée s'inscrit dans le domaine de la présence d'interférence dans le film algérien « les vacances de l'inspecteur Tahar ». Pour cela, nous avons relevé une quarantaine d'extraits du film afin d'effectuer notre analyse.

Mot clés: interférences, contact de langue, langue cible, phonème, erreur interlinguale.

Abstract

Interference is a linguistic phenomenon arising from the contact of languages; it is the use of elements belonging to one language while one is talking or writing another language. The interference is understood unconsciously; an error that has integrated the spoken word of everyday life. The study we have done is in the field of sociolinguistics, we wanted to know the presence of interference in the Algerian film: "the holidays of the inspector Tahar" for that we extracted forty interferences in order to complete our analysis with the aim of being informed about the presence of interference in this film.

Keywords: interferences, contact of languages, target language, phoneme, interlingual error.

المخلص

التدخل هو ظاهرة لغوية تنشأ عن الاتصال باللغات ؛ هو استخدام عناصر تنتمي إلى لغة عندما نكتب أو نتكلم لغة أخرى. يحدث التدخل دون وعي؛ خطأ، عند تعدد اللغات في الحياة اليومية. الدراسة التي قمنا بها هي جزء من مجال علم اللغة الاجتماعي، أردنا معرفة وجود تدخل في الفيلم الجزائري: "عطلة المفتش الطاهر" لذلك قمنا باستخراج أربعين مقتطف من هذا الفيلم بهدف إكمال تحليلنا.

اتاملكلالمفتاحية : التدخلات, الاحتكاك اللغوي, اللغة الهدف, صوت, خطأ بين اللغات.

Remerciements

*En premier lieu, nous remercions ALLAH le tout puissant
auquel
nous témoignons notre gratitude pour nous avoir donné
le courage et la patience pour pouvoir mener
à bien ce travail.*

Nous adressons nos vifs remerciements :

*A notre encadreur Mme Assila Widad pour son encadrement.
Ses conseils, ses suggestions de lecture, ses commentaires,
pour mener à bien ce travail.*

*Nous tenons également à remercier et exprimer notre profond
respect
aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail.*

*Nous remercions aussi tous les personnes
qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce
mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable
année universitaire.*

Dédicace

Je dédie ce mémoire

A mes chers parents

*Pour leur patience, leur amour, leur soutien et leur
encouragement.*

A mes frères et sœurs.

A toute ma grande famille.

A mes amies et mes camarades.

*Sans oublier tous les professeurs qui m'ont inculqué ce savoir
qui m'a été d'un grand apport, que ce soit du primaire, du
moyen, du secondaire ou de l'enseignement supérieur.*

Rida Amel

Table de matières

| | |
|--|----|
| Introduction générale | 11 |
| Premier partie : Eléments théorique | |
| Chapitre I : Le contact des langues | |
| Introduction | 15 |
| 1-La situation sociolinguistique en Algérie | 15 |
| 2- Le contact des langues | 15 |
| 3- Les phénomènes issus du contact des langues | 16 |
| 3.1-Le bilinguisme | 16 |
| 3.2-La diglossie | 17 |
| 3.3-L'interférence linguistique | 17 |
| 3.4-L'alternance codique | 18 |
| 3.5-Le mélange codique..... | 19 |
| 3.6-L'emprunt linguistique | 19 |
| 3.6.1-L'emprunt lexicale | 20 |
| 3.6.2-L'emprunt syntaxique..... | 20 |
| 3.6.3-L'emprunt phonétique | 20 |
| 3.7-Le néologisme..... | 20 |
| Conclusion..... | 21 |
| Chapitre II : L'interférence linguistique | |
| Introduction..... | 24 |
| 1- L'interférence..... | 24 |
| 1.1-Définition..... | 24 |

| | |
|--|----|
| 1.2- Nécessité de l'interférence..... | 25 |
| 1.3- Les degrés d'extension des interférences | 26 |
| 1.4- Les raisons pour lesquelles se produit l'interférence | 27 |
| 1.5-L'interférence couvre tous les faits d'emprunt..... | 28 |
| 1.6-L'interférence linguistique..... | 28 |
| 1.6.1-D'un point de vue psychologique..... | 28 |
| 1.6.2-D'un point de vue linguistique..... | 28 |
| 1.6.3-D'un point de vue de la pédagogie des langues..... | 29 |
| 1.7- Les types d'interférences linguistiques..... | 29 |
| 1.7.1-L'interférence phonétique..... | 29 |
| 1.7.2-L'interférence sémantico-lexicale..... | 30 |
| a-L'interférence sémantique | 30 |
| b-L'interférence lexicale..... | 31 |
| 1.7.3-L'interférence morphosyntaxique..... | 32 |
| Conclusion..... | 33 |

Deuxième partie : Etude de l'interférence dans le film « Les vacances de l'inspecteur Tahar »

Chapitre I : méthodologie

| | |
|---|----|
| Introduction..... | 36 |
| 1-Méthodologie de recherche | 36 |
| 2-Choix du corpus..... | 36 |
| 3-Description du corpus et du public..... | 36 |
| 4- Les paramètres de l'analyse | 37 |

Conclusion.....37

Chapitre II : L'analyse du corpus

Introduction.....39

1-Analyse qualitative.....39

2-Synthèse de résultats de l'analyse qualitative.....55

3-Analyse quantitative.....55

4-Synthèse de résultats de l'analyse quantitative.....55

Conclusion.....56

Conclusion générale 58

Références 61

Annexes 63



Introduction générale

INTRODUCTION GENERALE

Pendant plusieurs siècles, l'Algérie fut l'objet de multiples invasions : les Arabes, les Turcs, les Romains, les Espagnols et enfin les Français. Ces conquêtes et ces rencontres ont non seulement fait de l'Algérie un lieu de rencontre de cultures diverses, mais elles ont aussi favorisé les cohabitations de plusieurs langues. Le marché linguistique algérien présente plusieurs langues et plusieurs variétés de langues. Il est surtout caractérisé par l'arabe dans tous ses dialectes, le berbère et le français. La cohabitation ou le contact entre ces langues et ces variétés conduit à une interaction linguistique.

Introduit par Uriel Weinreich (1953), la notion de contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ou d'une communauté linguistique. Cette situation dont parle U. Weinreich nous l'avons remarquée lorsque nous avons vu le film « les vacances de l'inspecteur Tahar ». En effet, quand les deux acteurs principaux ; Hadj Abderrahmane et Yahia Benmabrouk, communiquent, plusieurs interférences ont eu lieu.

Ceci nous a poussée à mener cette étude dont l'objectif est d'étudier les phénomènes de contact des langues en l'occurrence celui de l'interférence linguistique, en analysant des séquences du film en question qui contiennent des interférences.

Nous avons choisi d'étudier les interférences dans le film les vacances de l'inspecteur Tahar grâce à l'importance du contact des langues dans toute situation de communication.

Notre travail de recherche s'articule autour de la question principale suivante :

-Pour quel raison les deux acteurs principaux au film commencent-ils des interférences lorsqu'ils parlent ?

De cette question découlent deux autres questions :

-Comment apparaît le phénomène d'interférence dans différents contextes du film ?

-Quel est le type d'interférence le plus utilisé dans notre corpus ?

Pour apporter des éléments de réponse à notre problématique nous formulons les hypothèses suivantes :

Ces interférences seraient dues à :

- La complexité de la langue française ou bien encore, les locuteurs utilisent volontairement l'interférence pour s'amuser.
- La non application des règles de grammaire de la langue française.

Pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons choisi d'analyser un corpus qui consiste en les différentes séquences du film « Les vacances de l'inspecteur Tahar » où figurent des interférences. Ces séquences seront transcrites et analysées en fonction d'une grille d'analyse. Nous avons tout au long de ce mémoire essayé de détecter, de caractériser et d'analyser ces phénomènes d'interférences.

Notre travail de recherche sera organisé sur deux volets :

- Le volet théorique : sera composé de deux chapitres, le premier chapitre sera consacré à donner un aperçu général sur la notion du contact des langues et ses phénomènes (bilinguisme, diglossie, alternance codique, mélange codique, emprunt, interférence et néologisme), le deuxième chapitre sera consacré aux interférences (définition du phénomène, ses types, etc.).
- Le volet pratique : comportera également deux chapitres. Dans le premier, nous présenterons notre corpus, la méthode d'analyse, ainsi que notre grille d'analyse, alors que dans le deuxième nous analyserons l'interférence figurant dans les différentes séquences du film « Les vacances de l'inspecteur Tahar ».

Premier partie

Eléments théorique

Chapitre I

Le contact des langues

Introduction

L'Algérie est un pays plurilingue, où la plupart des individus parlent plus qu'une seule langue. Lorsque deux ou plus de langues sont en contact, plusieurs phénomènes surgissent tel que le bilinguisme, la diglossie, l'interférence, l'alternance codique, le mélange codique, l'emprunt et le néologisme dont on doit décrire dans ce chapitre qui s'intitule « le contact des langues ».

1-La situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique en Algérie est caractérisée par la coexistence et la présence de plusieurs langues, l'arabe littéraire, l'arabe dialectal (algérien), le berbère avec ses différentes variétés et le français.

En effet, la langue française est toujours présente dans la société algérienne, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle est même perçue comme la langue du savoir et de l'ouverture (Zina Icheboudene, Margarita Kastberg sjoblom, 2008.p.502).

L'Algérie, comme la plupart des pays du Maghreb, a subi différentes invasions (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzante, arabe, turque et enfin française) et donc, des changements assez remarquables au niveau linguistique. Il est certain que chacune de ces civilisations a laissé des traces et a essayé d'implanter sa langue pour des raisons historiques, géographiques, économiques, commerciaux et autres.

De ce fait, la plupart des algériens sont des locuteurs qui maîtrisent plus d'une langue, les productions langagières des algériens se caractérisent généralement, par un mélange de deux, voire trois langues (arabe dialectal /kabyle/français). Cette diversité linguistique en Algérie n'est pas un fait du hasard mais elle est due principalement à son histoire.

2-Contact des langues

Le terme de contact des langues est apparu pour la première fois en 1953 dans le livre d'Uriel Weinreich « langages in contact ». Selon lui, le contact des langues inclut « toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue. » (M. Moreau, 1997.p.94). Ainsi, la présence de deux codes

linguistiques dans une situation lesquelles peuvent avoir une incidence sur le comportement langagier des locuteurs est une situation de contact de langues.

Le premier linguiste à avoir utilisé le terme de « contact des langues » est Weinreich (1953). Selon lui le contact des langues a d'abord lieu chez l'individu. Il oppose, de ce fait, la notion de contact de langue à celle de bilinguisme dans la mesure où le contact de langues renvoie à un état individuel alors que le bilinguisme renvoie à un état individuel alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues dans la société.

3-Les phénomènes issus des situations de contact des langues

Comme résultat des situations du contact entre plusieurs systèmes linguistiques, divers phénomènes linguistiques ont surgit, et qui sont considérés comme les plus importants objets d'étude de la sociolinguistique. A ce propos on peut citer : le bilinguisme, la diglossie, l'interférence, l'alternance codique, l'emprunt, le néologisme...etc.

3.1-Le bilinguisme

Dans tous les pays du monde, il existe des individus qui maîtrisent autres langues que leur langue maternelle, comme le cas de certains locuteurs algériens qui maîtrise parfaitement le français à coté de l'arabe dialectal ou le kabyle. Les linguistes appellent bilinguisme la maîtrise parfaite de deux codes linguistiques par un individu ou une communauté, autrement dit parler, écrire et comprendre la langue cible. Le concept de bilinguisme a été défini par de nombreux chercheurs. Pour E.Deshays, il « désigne la capacité d'un individu à utiliser deux langues avec une correction phonétique suffisante pour la compréhension de ce qui se dit ainsi qu'une maîtrise minimale du vocabulaire et des structures grammaticales comparables à celles d'un autochtone du même milieu social et culturel. » (E.Deshays, 1990.p.33). Et dans le dictionnaire Larousse, le bilinguisme apparait comme une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement {...} deux langues différentes. » (Dubois et Al, 1973.p.65). Selon William.F.Mackey le bilinguisme est « un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à divers fin et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues. »

3.2-La diglossie

Le terme de diglossie n'est pas le simple équivalent, d'origine grecque, du terme bilinguisme, d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités, très particulières. C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent : où certains ne reconnaissent qu'un simple partage des statuts et des usages parfaitement codifié, d'autres dénoncent un leurre : celui de la préséance d'une langue sur une autre qui, dans la plupart des situations concernées, ne marque pas d'être conflictuelle. (H.Boyer,2001.p.47/48).

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans les champs d'études linguistique en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854-1929), dès la fin du XIX siècle, dont il la définit comme « une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. En 1959, aux Etats-Unis, le concept de diglossie va réapparaître dans un article célèbre de Ch.A.Ferguson, « diglossia », il va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée *haute* (« high ») donc valorisée. L'autre considérée comme *basse* (« low »). Cette distribution sociolinguistique des usages de deux variétés est, dans le modèle de Ferguson, stable et parfaitement acceptée par la communauté ». (H.Boyer, 2001, p.49). Quant à Michel Benfamino « Le concept de diglossie est utilisé pour la description des situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté ». A partir de ces définitions nous pouvons dire que la diglossie est un phénomène linguistique présent dans des contextes différents mais elles sont en relation de complémentarité.

3.3-Les interférences

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Selon Mackey « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre ». (Moreau M.L ,1997.p.178). selon Weinreich, le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la

morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.) (Weinreich, U. 1996, p.23).

De cette définition, nous pouvons distinguer trois types d'interférences (phonétique, lexicale et syntaxique) (<http://www.etudier.com/dissertations/Contacts-Des-Langues/59614.html>)

3.3.1-L'interférence phonétique :

C'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation, ce type consiste à introduire des sons d'une langue B dans la langue A. ce qui pourrait poser des problèmes de prononciation correcte par les sujets de la langue d'accueil. On a quatre sous types : consonantique, vocalique, voyelle orale et nasale.

3.3.2-L'interférence lexicale :

Dans le domaine lexicale, les interférences peuvent consister dans la traduction mot à mot : 'khouya lakhdar' est l'équivalent de 'mon frère le vert'. L'interférence lexicale peut consister dans la confusion du genre et du nombre : une arbre; la soleil; le lune. L'interférence lexicale peut produire l'emprunt; plutôt que de rechercher dans la langue d'origine, un équivalent difficile parfois à trouver un mot d'une autre langue, ou utilise directement ce mot en l'adaptation à la prononciation et à la morphologie de la langue d'accueil « brouette » en français, qui a donné « berwita » en arabe parlé.

3.3.3-L'interférence syntaxique :

C'est l'emploi des caractéristiques d'une langue dans une autre langue au niveau de l'orthographe, la conjugaison, la syntaxe, etc. c'est le fait d'organiser la structure d'une phrase d'une langue B selon celle d'une langue A.

3.4-L'alternance codique

Le premier à avoir le recours au terme de « l'alternance codique » est J.J.Gumperz, qui l'a définie dans son ouvrage sociolinguistique interactionnelle comme étant « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (J.J.Gumperz, 1989. P. 57).

L'alternance codique ou le code-switching est une stratégie de communication résultante du multilinguisme, dont l'individu utilise simultanément deux codes linguistique différents dans un même contexte, or on ne peut pas dire qu'il s'agit de l'alternance codique lorsque le locuteur maîtrise plus d'une langue et qu'il utilise chacune dans des situations différentes (famille, amis, travail). C'est ce que d'ailleurs M.L.Moreau affirme ici « on ne parle pas d'alternance codique si on constate qu'un locuteur emploie une langue dans ses rapports avec ses familiers (la liaison langue-contexte pouvant être décrite en terme de diglossie.) Pour qu'il y ait alternance codique, il faut que les deux codes soient utilisés dans le même contexte. ». (Ndiassé Thiam, 1997, p.33)

3.5-Le mélange codique :

Ce phénomène résultant du contact entre les langues, défini par Hamers et Blanc comme « une stratégie de communication {...} il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx; qui font appel à des règles des deux codes ». (Hamers et Blanc, 1989, p.455). Les deux auteurs considèrent le mélange de codes comme une stratégie de communication dans laquelle un locuteur transfère un élément d'une langue dans la langue de base de son énoncé. Ce transfert fait appel aux règles grammaticales des deux langues. Les deux linguistes distinguent au premier lieu entre l'emprunt qui est limité à des unités lexicales, et le code-mixing où l'on peut transférer toute les unités linguistique sans exception aucune. Dans l'utilisation de ce phénomène les règles et les structures ne sont pas respectées, ils sont brisés dans le cas des deux langues.

3.6-L'emprunt linguistique

L'emprunt linguistique est le fait d'introduire un mot d'une langue dans une autre langue sans passer par l'acte de translation. Il est défini par Josiane Hamers comme : « un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers.J.F, 1997, p.136.). Quand à Christiane Loubier, le considère comme un « procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue » (L.Christiane, 2011, p10.). L'emprunt est défini par le petit Robert, comme étant un « acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incomposé » (Nouveau Petit Robert, 2001, CD-ROM.). Pour Dubois et Al il y a

emprunt linguistique: quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas: l'unité ou le trait emprunte sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. (Dubois et Al, op.cit.).

Il y a des emprunts dans tous les domaines de la langue mais en quantités inégales. On peut dans ce sens établir un ordre décroissant.

3.6.1-L'emprunt lexical :

C'est surtout à ce type d'emprunt que le traducteur sera le plus fréquemment confronté dans sa pratique puisque c'est dans le lexique d'une langue que les emprunts à d'autres langues, des langues dites prêteuses, sont les plus nombreux. Alors, l'emprunt linguistique est un type d'emprunt consistant, pour une langue, à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue. L'emprunt lexical a quatre types sont: l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt, le calque avec ses trois types; morphologique, sémantique, phraséologique.

3.6.2-L'emprunt syntaxique :

L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. Exemples : calques de groupes verbaux (rencontrer des dépenses, partir une entreprise), influence de l'anglais sur le choix de la préposition ou de la conjonction. Le fait de calquer l'ordre des mots sur celui de l'anglais est également un type d'emprunt syntaxique. La composante morphosyntaxique est aussi importante que la composante lexicale.

3.6.3-L'emprunt phonétique :

L'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère. Exemples : prononciation de gym à l'anglais [dʒim]. Pyjama prononcé [pidʒama], prononciation de la marque du pluriel (s) en finale de mot, alors qu'elle est rendue par un s muet, en français, etc.

3.7-Le néologisme

Le mot néologisme se compose de l'adjectif « néo » qui signifie nouveau, et du substantif « logos » qui signifie parole, est le phénomène de création de nouveaux mots. Concept défini, par le dictionnaire l'internaute, comme : « Ensemble des processus de formation de nouvelles unités lexicales. ». Le dictionnaire distingue deux

sortes de néologismes : le néologisme de forme, unité lexicale pourvu d'une forme et d'un sens nouveau, et le néologisme de sens, acception nouvelle pour une unité qui existait déjà dans la langue.

En Algérie, la néologie se situe à la fois sur le plan formel et sur le plan sémantique et qu'on désigne souvent par les termes de néologie de forme et néologie sémantique: La néologie de forme se manifeste généralement par rapport à l'usage traduisant un contexte spécifique, mais assez souvent par le besoin de créer de nouveaux mots pour exprimer des réalités nouvelles et ces mots finissent par devenir des emprunts : on dit « lmarché » pour désigner en français standard « le marché ».

Un néologisme est un mot (nom commun, adjectif, expression) nouveau ou apparu récemment dans une langue, le phénomène de création de nouveaux mots communs étant appelé, de manière générale, « **néologie** ».

Les linguistes distinguent :

- Le néologisme de forme qui est un mot nouveau au sens de qui n'existait pas, un mot forgé : par exemple, en informatique, *courriel* (pour *e-mail* et pour *courrier électronique*).
- Le néologisme d'emprunt lexical d'un mot étranger sans modification (*faire du shopping*, etc.) ou avec une adaptation minimale à la langue (*sérendipité* à la place de *serendipity*, etc.).
- Le néologisme de sens, appelé aussi néosémie, qui est l'emploi d'un mot qui existe dans le lexique d'une langue dans un sens nouveau : par exemple, quand « virus » passe d'un emploi en biologie à un emploi en informatique. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Néologisme>)

Conclusion

Dans le premier chapitre de la partie théorique, nous avons présenté les phénomènes issus du contact des langues dont ce dernier, inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu, le bilinguisme c'est parler deux langues comme ceux qui les ont pour langue maternelle, la diglossie est toute situation où coexistent de deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés dans une communauté, l'interférence est une dérivation par rapport aux normes des deux langues en contact, l'alternance codique

est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants, le mélange codique est une stratégie de communication dans laquelle un locuteur transfère un élément d'une langue dans la langue de base de son énoncé, l'emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une langue sans le traduire et enfin le néologisme qui est un mot nouveau ou apparu récemment dans une langue.

Premier partie

Eléments théorique

Chapitre I

Le contact des langues

Introduction

L'Algérie est un pays plurilingue, où la plupart des individus parlent plus qu'une seule langue. Lorsque deux ou plus de langues sont en contact, plusieurs phénomènes surgissent tel que le bilinguisme, la diglossie, l'interférence, l'alternance codique, le mélange codique, l'emprunt et le néologisme dont on doit décrire dans ce chapitre qui s'intitule « le contact des langues ».

1-La situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique en Algérie est caractérisée par la coexistence et la présence de plusieurs langues, l'arabe littéraire, l'arabe dialectal (algérien), le berbère avec ses différentes variétés et le français.

En effet, la langue française est toujours présente dans la société algérienne, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle est même perçue comme la langue du savoir et de l'ouverture (Zina Icheboudene, Margarita Kastberg Sjöblom, 2008.p.502).

L'Algérie, comme la plupart des pays du Maghreb, a subi différentes invasions (phénicienne, carthaginoise, romaine, byzante, arabe, turque et enfin française) et donc, des changements assez remarquables au niveau linguistique. Il est certain que chacune de ces civilisations a laissé des traces et a essayé d'implanter sa langue pour des raisons historiques, géographiques, économiques, commerciaux et autres.

De ce fait, la plupart des algériens sont des locuteurs qui maîtrisent plus d'une langue, les productions langagières des algériens se caractérisent généralement, par un mélange de deux, voire trois langues (arabe dialectal /kabyle/français). Cette diversité linguistique en Algérie n'est pas un fait du hasard mais elle est due principalement à son histoire.

2-Contact des langues

Le terme de contact des langues est apparu pour la première fois en 1953 dans le livre d'Uriel Weinreich « langages in contact ». Selon lui, le contact des langues inclut « toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue. » (M. Moreau, 1997.p.94). Ainsi, la présence de deux codes

linguistiques dans une situation lesquelles peuvent avoir une incidence sur le comportement langagier des locuteurs est une situation de contact de langues.

Le premier linguiste à avoir utilisé le terme de « contact des langues » est Weinreich (1953). Selon lui le contact des langues a d'abord lieu chez l'individu. Il oppose, de ce fait, la notion de contact de langue à celle de bilinguisme dans la mesure où le contact de langues renvoie à un état individuel alors que le bilinguisme renvoie à un état individuel alors que le bilinguisme renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues dans la société.

3-Les phénomènes issus des situations de contact des langues

Comme résultat des situations du contact entre plusieurs systèmes linguistiques, divers phénomènes linguistiques ont surgit, et qui sont considérés comme les plus importants objets d'étude de la sociolinguistique. A ce propos on peut citer : le bilinguisme, la diglossie, l'interférence, l'alternance codique, l'emprunt, le néologisme...etc.

3.1-Le bilinguisme

Dans tous les pays du monde, il existe des individus qui maîtrisent autres langues que leur langue maternelle, comme le cas de certains locuteurs algériens qui maîtrise parfaitement le français à coté de l'arabe dialectal ou le kabyle. Les linguistes appellent bilinguisme la maîtrise parfaite de deux codes linguistiques par un individu ou une communauté, autrement dit parler, écrire et comprendre la langue cible. Le concept de bilinguisme a été défini par de nombreux chercheurs. Pour E.Deshays, il « désigne la capacité d'un individu à utiliser deux langues avec une correction phonétique suffisante pour la compréhension de ce qui se dit ainsi qu'une maîtrise minimale du vocabulaire et des structures grammaticales comparables à celles d'un autochtone du même milieu social et culturel. » (E.Deshays, 1990.p.33). Et dans le dictionnaire Larousse, le bilinguisme apparait comme une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement {...} deux langues différentes. » (Dubois et Al, 1973.p.65). Selon William.F.Mackey le bilinguisme est « un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à divers fin et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues. »

3.2-La diglossie

Le terme de diglossie n'est pas le simple équivalent, d'origine grecque, du terme bilinguisme, d'origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées, mais chacune selon des modalités, très particulières. C'est sur la nature de ces modalités, leur acceptation et leur permanence que les avis divergent : où certains ne reconnaissent qu'un simple partage des statuts et des usages parfaitement codifié, d'autres dénoncent un leurre : celui de la préséance d'une langue sur une autre qui, dans la plupart des situations concernées, ne marque pas d'être conflictuelle. (H.Boyer,2001.p.47/48).

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans les champs d'études linguistique en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854-1929), dès la fin du XIX siècle, dont il la définit comme « une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. En 1959, aux Etats-Unis, le concept de diglossie va réapparaître dans un article célèbre de Ch.A.Ferguson, « diglossia », il va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée *haute* (« high ») donc valorisée. L'autre considérée comme *basse* (« low »). Cette distribution sociolinguistique des usages de deux variétés est, dans le modèle de Ferguson, stable et parfaitement acceptée par la communauté ». (H.Boyer, 2001, p.49). Quant à Michel Benfamino « Le concept de diglossie est utilisé pour la description des situations où deux systèmes linguistiques coexistent pour les communications internes à cette communauté ». A partir de ces définitions nous pouvons dire que la diglossie est un phénomène linguistique présent dans des contextes différents mais elles sont en relation de complémentarité.

3.3-Les interférences

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Selon Mackey « l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on en écrit une autre ». (Moreau M.L ,1997.p.178). selon Weinreich, le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la

morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.) (Weinreich, U. 1996, p.23).

De cette définition, nous pouvons distinguer trois types d'interférences (phonétique, lexicale et syntaxique) (<http://www.etudier.com/dissertations/Contacts-Des-Langues/59614.html>)

3.3.1-L'interférence phonétique :

C'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation, ce type consiste à introduire des sons d'une langue B dans la langue A. ce qui pourrait poser des problèmes de prononciation correcte par les sujets de la langue d'accueil. On a quatre sous types : consonantique, vocalique, voyelle orale et nasale.

3.3.2-L'interférence lexicale :

Dans le domaine lexicale, les interférences peuvent consister dans la traduction mot à mot : 'khouya lakhdar' est l'équivalent de 'mon frère le vert'. L'interférence lexicale peut consister dans la confusion du genre et du nombre : une arbre; la soleil; le lune. L'interférence lexicale peut produire l'emprunt; plutôt que de rechercher dans la langue d'origine, un équivalent difficile parfois à trouver un mot d'une autre langue, ou utilise directement ce mot en l'adaptation à la prononciation et à la morphologie de la langue d'accueil « brouette » en français, qui a donné « berwita » en arabe parlé.

3.3.3-L'interférence syntaxique :

C'est l'emploi des caractéristiques d'une langue dans une autre langue au niveau de l'orthographe, la conjugaison, la syntaxe, etc. c'est le fait d'organiser la structure d'une phrase d'une langue B selon celle d'une langue A.

3.4-L'alternance codique

Le premier à avoir le recours au terme de « l'alternance codique » est J.J.Gumperz, qui l'a définie dans son ouvrage sociolinguistique interactionnelle comme étant « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (J.J.Gumperz, 1989. P. 57).

L'alternance codique ou le code-switching est une stratégie de communication résultante du multilinguisme, dont l'individu utilise simultanément deux codes linguistique différents dans un même contexte, or on ne peut pas dire qu'il s'agit de l'alternance codique lorsque le locuteur maîtrise plus d'une langue et qu'il utilise chacune dans des situations différentes (famille, amis, travail). C'est ce que d'ailleurs M.L.Moreau affirme ici « on ne parle pas d'alternance codique si on constate qu'un locuteur emploie une langue dans ses rapports avec ses familiers (la liaison langue-contexte pouvant être décrite en terme de diglossie.) Pour qu'il y ait alternance codique, il faut que les deux codes soient utilisés dans le même contexte. ». (Ndiassé Thiam, 1997, p.33)

3.5-Le mélange codique :

Ce phénomène résultant du contact entre les langues, défini par Hamers et Blanc comme « une stratégie de communication {...} il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx; qui font appel à des règles des deux codes ». (Hamers et Blanc, 1989, p.455). Les deux auteurs considèrent le mélange de codes comme une stratégie de communication dans laquelle un locuteur transfère un élément d'une langue dans la langue de base de son énoncé. Ce transfert fait appel aux règles grammaticales des deux langues. Les deux linguistes distinguent au premier lieu entre l'emprunt qui est limité à des unités lexicales, et le code-mixing où l'on peut transférer toute les unités linguistique sans exception aucune. Dans l'utilisation de ce phénomène les règles et les structures ne sont pas respectées, ils sont brisés dans le cas des deux langues.

3.6-L'emprunt linguistique

L'emprunt linguistique est le fait d'introduire un mot d'une langue dans une autre langue sans passer par l'acte de translation. Il est défini par Josiane Hamers comme : « un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers.J.F, 1997, p.136.). Quand à Christiane Loubier, le considère comme un « procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue » (L.Christiane, 2011, p10.). L'emprunt est défini par le petit Robert, comme étant un « acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incomposé » (Nouveau Petit Robert, 2001, CD-ROM.). Pour Dubois et Al il y a

emprunt linguistique: quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas: l'unité ou le trait emprunte sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. (Dubois et Al, op.cit.).

Il y a des emprunts dans tous les domaines de la langue mais en quantités inégales. On peut dans ce sens établir un ordre décroissant.

3.6.1-L'emprunt lexical :

C'est surtout à ce type d'emprunt que le traducteur sera le plus fréquemment confronté dans sa pratique puisque c'est dans le lexique d'une langue que les emprunts à d'autres langues, des langues dites prêteuses, sont les plus nombreux. Alors, l'emprunt linguistique est un type d'emprunt consistant, pour une langue, à adopter dans son lexique un terme d'une autre langue. L'emprunt lexical a quatre types sont: l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt, le calque avec ses trois types; morphologique, sémantique, phraséologique.

3.6.2-L'emprunt syntaxique :

L'emprunt syntaxique est un emprunt d'une structure syntaxique étrangère. Cet emprunt touche la construction des phrases. Exemples : calques de groupes verbaux (rencontrer des dépenses, partir une entreprise), influence de l'anglais sur le choix de la préposition ou de la conjonction. Le fait de calquer l'ordre des mots sur celui de l'anglais est également un type d'emprunt syntaxique. La composante morphosyntaxique est aussi importante que la composante lexicale.

3.6.3-L'emprunt phonétique :

L'emprunt phonétique est un emprunt d'une prononciation étrangère. Exemples : prononciation de gym à l'anglais [dʒim]. Pyjama prononcé [pidʒama], prononciation de la marque du pluriel (s) en finale de mot, alors qu'elle est rendue par un s muet, en français, etc.

3.7-Le néologisme

Le mot néologisme se compose de l'adjectif « néo » qui signifie nouveau, et du substantif « logos » qui signifie parole, est le phénomène de création de nouveaux mots. Concept défini, par le dictionnaire l'internaute, comme : « Ensemble des processus de formation de nouvelles unités lexicales. ». Le dictionnaire distingue deux

sortes de néologismes : le néologisme de forme, unité lexicale pourvu d'une forme et d'un sens nouveau, et le néologisme de sens, acception nouvelle pour une unité qui existait déjà dans la langue.

En Algérie, la néologie se situe à la fois sur le plan formel et sur le plan sémantique et qu'on désigne souvent par les termes de néologie de forme et néologie sémantique: La néologie de forme se manifeste généralement par rapport à l'usage traduisant un contexte spécifique, mais assez souvent par le besoin de créer de nouveaux mots pour exprimer des réalités nouvelles et ces mots finissent par devenir des emprunts : on dit « lmarché » pour désigner en français standard « le marché ».

Un néologisme est un mot (nom commun, adjectif, expression) nouveau ou apparu récemment dans une langue, le phénomène de création de nouveaux mots communs étant appelé, de manière générale, « **néologie** ».

Les linguistes distinguent :

- Le néologisme de forme qui est un mot nouveau au sens de qui n'existait pas, un mot forgé : par exemple, en informatique, *courriel* (pour *e-mail* et pour *courrier électronique*).
- Le néologisme d'emprunt lexical d'un mot étranger sans modification (*faire du shopping*, etc.) ou avec une adaptation minime à la langue (*sérendipité* à la place de *serendipity*, etc.).
- Le néologisme de sens, appelé aussi néosémie, qui est l'emploi d'un mot qui existe dans le lexique d'une langue dans un sens nouveau : par exemple, quand « virus » passe d'un emploi en biologie à un emploi en informatique. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Néologisme>)

Conclusion

Dans le premier chapitre de la partie théorique, nous avons présenté les phénomènes issus du contact des langues dont ce dernier, inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu, le bilinguisme c'est parler deux langues comme ceux qui les ont pour langue maternelle, la diglossie est toute situation où coexistent de deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés dans une communauté, l'interférence est une dérivation par rapport aux normes des deux langues en contact, l'alternance codique

est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants, le mélange codique est une stratégie de communication dans laquelle un locuteur transfère un élément d'une langue dans la langue de base de son énoncé, l'emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunté à une langue sans le traduire et enfin le néologisme qui est un mot nouveau ou apparu récemment dans une langue.

Chapitre II

L'interférence linguistique

Introduction

Le locuteur algérien, comme tout usagé de la langue dans un pays multilingue, ne cesse de produire des interférences inconsciemment. Dans ce chapitre, nous allons parler de la nécessité, de la définition, des degrés d'extension des interférences, et les raisons pour lesquelles se produit l'interférence.

1-L'interférence

1.1-Définition

Quelque soit le système et quelque soit la spécificité de la situation de contact, le passage d'une langue à une autre se fait rarement sans interférence. Nous pouvons admettre que lors de l'usage de la langue française, l'Algérien, en tant que locuteur bilingue, subit l'influence du système de l'arabe. Du fait de l'influence de la langue maternelle, celui-ci subit souvent des interférences pour ce qui est de l'utilisation de la langue française. (journals.openedition.org/tipa/1394).

L'interférence est un phénomène linguistique issu du fait du contact de langues. Selon Mackey « L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident (1976 ,p.414).

La définition fournie par le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994) montre que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. On dit qu'il y a interférence « quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1. » (Kannas, 1994,p.252).

L'interférence est souvent considérée comme étant un écart par rapport à la norme. Dans ce sens, Hassan (1974 ,p.171) la définit comme « la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue ». Abondant dans le même sens, Hamers considère l'interférence comme « une dérivation par rapport aux normes des deux langues en contact »(1994 ,p.178). Selon Hamers : « l'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent. »(1994 ,p.178). Alors que Hagège la considère

comme « un croisement involontaire entre deux langues. A grande échelle, l'interférence dénote l'acquisition incomplète d'une langue seconde ». (1996 ,p.239).

1.2-Nécessité de l'interférence

Toute situation de contact de langues implique presque obligatoirement le passage constant d'une langue à une autre. Il est rare de ne pas passer d'un système linguistique à un autre. Weinreich a déterminé trois possibilités de contact de langues. Si on considère deux langues L1 et L2, les possibilités de contact peuvent être :

- L1 est abandonnée au profit de L2 ; il y'a alors substitution, « strift ».
- L'usage alterné des deux langues L1 et L2 ; il y'a alors commutation « switch ».
- L'amalgame entre L1 et L2.

Dans ces différentes situations, ce passage se fait rarement sans interférence, c'est-à-dire sans contamination d'une langue par une autre. Par ailleurs, les interférences peuvent avoir des fonctions précises dans la communication d'une langue par une autre. Elles ne sont pas une maladie honteuse du bilinguisme, elles sont presque normales, un passage obligé dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère.

En outre, les locuteurs bilingues recherchent même parfois l'interférence et s'amuse avec. Dans ce cas précis les interférences jouent un rôle phatique, poétique et expressif.

Dans les phases d'apprentissage d'une langue étrangère les interférences ne sont pas à prendre comme quelque chose qu'il faut éviter à tout prix, car celles-ci interviennent comme une soupape, comme un mode de structuration, comme une phase intermédiaire au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère.

L'acquisition d'une langue étrangère se fait par tâtonnement, par des essais parfois manqués. Apprendre une langue étrangère, c'est se conformer à de nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales et énonciatives. L'apprenant aura donc souvent tendance à transposer les règles de sa langue maternelle dans la langue seconde.

L'interférence en l'occurrence est une sorte d'analogie. Pour Andrée Tabouret-Keller dans *La linguistique, Guide alphabétique*, p 308, « ce terme désigne le

processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné d'unités et souvent de mode d'agencement appartenant à un autre système. » Weinreich affirme que dans n'importe quelle situation de contact entre deux ou plusieurs langues, il s'agit toujours pour le locuteur de se confirmer aux normes de deux ou plusieurs langues dans des contextes différents. Il s'agit donc de l'interférence des normes d'un système avec celles de l'autre système.

Cette interférence des normes des différents systèmes se produit quel que soit le système, quelle que soit la spécificité de la situation de contact, quelle que soit la manière d'apprentissage d'une langue.

En conclusion, on remarque que dans toute interférence, il s'agit de ramener l'inconnu au connu. La tendance à l'économie du langage des locuteurs est le fait de rechercher toujours à simplifier la langue.

1.3-Les degrés d'extension des interférences

On peut avoir tous les degrés d'extension aussi bien individuelle que sociale. On peut aussi avoir le degré d'extension dans le temps et l'espace. Cela dépend de la situation linguistique décrite. Il faudrait rendre compte du facteur qui permet l'extension des interférences à savoir l'appartenance sociale, sexuelle, la classe d'âge, la catégorie socioprofessionnelle, etc. Le degré des interférences peut être aussi fonction des stades d'acquisition de la langue. On aura tendance à aller de l'interférence individuelle qui traduit les difficultés de l'acquisition de la langue à ses débuts vers l'interférence sociale. Les conditions d'acquisition d'une langue permettent ou non de maintenir certaines interférences appelées sociales.

L'interférence dépend du degré de ressemblance des deux systèmes linguistiques. Les langues proches structurellement sont source d'interférences persistantes (faux amis).

D'après le dictionnaire didactique des langues, l'interférence est en psychologie appliquée l'effet négatif d'un apprentissage sur un autre. Tandis que le transfert en est un effet positif dans le sens où c'est l'emprunt volontaire et conscient d'un mot d'une langue à une autre. Les interférences peuvent affecter l'apprentissage d'une langue en ce sens qu'elles:

-Retardent ou contrarient l'installation d'un nouveau schéma phonologique, phonétique, accentuel ou prosodique : interférences phoniques.

- affectent les marques grammaticales de la langue seconde, le mode d'agencement des éléments de cette langue étrangère : interférences morphosyntaxiques.

- provoquent des choix de mots impropres pas suite de fausses analogies sémantiques et lexicales : interférences lexico-sémantiques.

- provoquent également une accumulation de faits interférentiels de nature culturelle. L'expression française « gagner son bifteck », par exemple, traduite en arabe n'aurait aucun sens.

1.4-Les raisons pour lesquels se produit l'interférence

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Interférence_linguistique)

Une interférence entre deux langues peut se produire pour plusieurs raisons :

- Les deux langues sont parlées dans des territoires très proches, de telle sorte que leurs locuteurs se côtoient fréquemment et, entendant, la langue de l'autre, ils finissent par intégrer à leur parler des traits issus de l'autre langue. C'est par exemple la situation qui se présente en Belgique, au niveau de la frontière linguistique séparant les francophones des néerlandophones : dans les endroits où les locuteurs ont été en contact, la prononciation a eu tendance à évoluer (d'où un certain « accent ») certains mots ont pu être calqués sur un mot de l'autre langue (l'interférence est donc la source de certains « belgicisme »). ect.
- Une des deux langues a un rayonnement (qu'il soit politique, économique, culturel...) très important, qui dépasse largement ses frontières. Dès lors, d'autres nations ressentent le besoin de s'initier à cette langue, qui apparaît comme une langue officielle même si la population garde sa langue maternelle.
- De façon moins apparente mais pourtant très répandue, certaines langues en influencent d'autres dans un domaine précis. L'apparition d'une nouvelle réalité ne se fait pas partout en même temps; certaines langues sont les plus promptes que d'autres à nommer cette réalité incorporent le

nom étranger dans leur lexique. Ainsi, de nombreuses langues utilisent l'anglais « computer » pour désigner un ordinateur.

1.5-L'interférence couvre tous les faits d'emprunt

On aboutirait à déformer les faits si l'on s'obstinait à distinguer entre emprunts populaires et emprunts savants en identifiant les uns avec des interférences entre des communautés linguistiques contemporaines, et les autres avec des prélèvements lexicaux opérés sur d'anciennes langues employées à des fins diverses, parallèlement aux vernaculaires. L'histoire de mots français aussi divers que haïr, ange, sucre, causer, fraction, théorie, abeille, redingote, rail suppose bilinguisme et interférence, ou plus exactement, des situations bilingues et des périodes d'interférence distinctes de celles qu'il faut supposer à la naissance même de la langue, lorsque des populations de langue gauloise du centre de la moitié nord de l'hexagone que forme la France d'aujourd'hui ont, au cours de plusieurs siècles, appris à parler latin concurremment avec leur vernaculaire celtique. C'est dire l'importance des phénomènes de contact de langue lorsqu'il s'agit de rendre compte de la façon dont les langues changent dans le temps. (A.Martinet,2013 :176).

1.6-L'interférence linguistique

(http://eprints.univ-batna2.dz/393/1/le_GAOUDI%20Fella.pdf)

D'après F.Debyser, l'interférence linguistique peut être définie de trois manières:

1.6.1-D'un point de vue psychologique :

L'interférence a pu être considérée comme une contamination de comportements. Ainsi le petit glossaire terminologique publié à l'intention des professeurs des langues vivantes par l'association américaine MLA (modern language association) définit l'interférence comme l'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude. Ce type de définition relève de la psychologie appliquée, il sera utile de se référer à la psychologie du comportement aux expériences sur le conditionnement et aux théories de l'apprentissage.

1.6.2-D'un point de vue linguistique:

L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues une définition très simple donnée par W.Mackey « l'interférence, est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue,

d'éléments appartenant à une autre langue » (W. MACKEY, 1976 p.397.) les spécialistes des problèmes de bilinguisme, et plus particulièrement Weinreich se sont surtout consacrés à l'étude des interférences que l'on relève dans les communautés bilingues. On s'est rapidement aperçu qu'il existe de nombreux autres cas de réalisation ou situations de bilinguisme, parmi lesquels on peut compter les contacts de langues qui se produisent dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

1.6.3-Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes:

L'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle. On parle à ce propos de ((déviation)) de ((glissement)) de ((transfert)) de ((parasites)) ... etc. les professeurs de langues connaissent bien cet obstacle qu'ils rencontrent) à chaque instant ; remarquent que l'interférence c'est-à-dire, l'introduction d'un élément E de la langue maternelle(L1) dans la langue étrangère(L2) ne se produit pas arbitrairement, il y'a interférence lorsque l'analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 entraîne le glissement vers L2 d'un élément concomitant ou suivant. On peut considérer que l'élément analogique joue le rôle d'un stimulus ambigu renvoyant à un comportement antérieur à L1. On a cependant intérêt à examiner de plus près les caractéristiques psychologiques et linguistiques de l'interférence avant d'affronter les problèmes qu'elle pose sur le plan purement pédagogique.

1.7-Les types d'interférence linguistique

1.7.1-L'interférence phonétique

L'interférence linguistique est la cause de la prononciation incorrecte influencée de la langue maternelle ou de la première langue étrangère. Certains considèrent qu'il y a des interférences au niveau phonique moins qu'au niveau lexical, GARMADI trouve que « de façon générale la phonologie d'une langue résiste mieux et plus longtemps que son lexique à un éventuel impact de l'interférence phonique et qu'elle est souvent le facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologiques parce que tout simplement elle est le niveau ou le système est le plus étroitement structuré ,la phonologie d'une langue résiste mieux et plus longtemps que son lexique à un éventuel impact de l'interférence phonique et qu'elle est souvent le

facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologique »(J.GARMADI, 1982, p214.).

L'importance de l'interférence phonique est en fonction de chaque situation de contact particulière un contact quotidien et durable entre deux ou plusieurs langues est d'avantage source d'interférence qu'un contact moins suivi. La réalisation des interférences phoniques reste liée quantitativement et qualitativement au niveau individuel même en cas de bilinguisme social. Dans le contact arabe/français, par exemple, on pourra affirmer sans nous tromper que toutes les interférences, à partir de l'examen des deux systèmes phonologiques, peuvent se réaliser parce qu'il y a des différences au niveau des voyelles et des consonnes. En fait, dans la réalité, le nombre d'interférences et leur nature seront en fonction de l'histoire particulière de chaque individu ou locuteur. L'observation des faits montre que presque toutes les interférences prévisibles peuvent s'actualiser, mais il est bien évident que la quantité et la qualité des interférences actualisées dépendent au moins autant de l'histoire linguistique propre à chaque locuteur (âge -lieu et temps d'acquisition des langues en contact, contexte social, familial,... etc.) que des données de la situation immédiate de son discours (interlocuteur, sujet traité, attention du locuteur à son discours, conditions de fatigue, etc.) (http://eprints.univ-batna2.dz/393/1/le_GAOUDI%20Fella.pdf).

1.7.2-L'interférence sémantico-lexicale

Ce type d'interférence concerne les unités lexicales que le locuteur bilingue introduit dans son discours. Ce transfert interlingual se fait lorsqu'un terme donné appartenant à la langue source fait intrusion dans la langue cible. Il ne faut pas confondre l'interférence lexicale avec l'emprunt. Une distinction qui s'avère pertinente est que la première est un fait individuel et inconscient tandis que le deuxième est social.

a/ L'interférence sémantique : Selon Mackey (1976 ,p.402) « l'interférence sémantique du fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue ». Ce type d'interférence peut être aussi dû à une fausse traduction, où on insère des mots ou des expressions provenant de la langue maternelle de l'apprenant, ce qui entraînera une ambiguïté et une mal compréhension du message. Cette ambiguïté au niveau sémantique est la conséquence

de l'interférence lexicale, car l'élément provenant de la langue maternelle, employé dans une expression en langue étrangère n'aurait pas le même sens et correspondrait pas à la même idée qu'on voudra exprimer, de ce fait, on risque d'avoir une fausse idée en langue étrangère (Gaoudi.F, 2012 ,p.44).

b/ L'interférence lexicale : « On parle d'interférence lexical lorsque le locuteur bilingue, remplace de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot d'une autre langue. ». (Hamers, 1997 ,p.178).

Ce type d'interférence peut se manifester en deux types : emprunt et calque ; l'emprunt est le fait d'importer une unité lexicale en sauvegardant autant que faire se peut son signifiant et son signifié. Quant au calque, c'est l'adoption du signifié d'une unité lexicale de L1 et son application à un signifiant de L2.

- **L'emprunt :** « l'interférence lexicale peut produire l'emprunt : plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation » (Jean.M.E, 1998 :25). En linguistique comparative, linguistique historique et sociolinguistique, le terme emprunt désigne l'élément adopté. Ce terme s'est généralisé en linguistique, bien que, à la différence de son sens extralinguistique, dans le domaine de la langue il ne désigne pas quelque chose à rendre. Toute langue a recours à des emprunts et fournit des emprunts à son tour, dans une certaine mesure. Ils concernent à divers degrés tous les domaines de la langue (content://com.sec.android.app.sbrower/savepage/0321160105.mhtml).

Selon Pergnier « l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers. » (Pergnier, M, p. 23).

- **Le calque :** En effet, pour J. Dubois et al. (1989 :73), on dit qu'il y a calque « quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (Allemand ou o anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui

l'emprunte. Quand il s'agit d'un terme simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B ; ainsi le mot réaliser, dont le sens est « rendre réel, effectif », a pris aussi celui de « comprendre » (il a réalisé la situation) par calque de l'anglais *to realize*. Quand il s'agit d'un mot composé, la langue A conserve souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui qu'on observe ailleurs dans l'usage de la langue ; ainsi, quartier et maître, mais c'est un calque de l'allemand *quartiermeister* dont il conserve l'ordre... ». Pour Gaudin et Guespin, on parle de calque lorsque des locuteurs utilisent, dans une langue cible, un signifiant qui existe en lui attribuant un signifié nouveau, par emprunt d'une valeur sémantique présente dans une langue source, ou quand un signe emprunté est intégré formellement par une traduction d'une langue dans une autre, par traduction. (Yettou.N.p.74). pour George Mounin le calque désigne : « une forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser non une unité lexicale de cette langue mais arrangement structurelle ». (Mounin.G.2003 :58). Le calque se produit lorsqu'on emprunte à une langue étrangère un syntagme, tout en traduisant littéralement les éléments qui le composent (vinay et Darbelnet, 1977 :47). L'interférence lexicale, on observe un emploi incorrecte des mots par les apprenants, l'invention des unités lexicales inexistantes, en appliquant des suffixes de la langue étrangère, ou traduisant littéralement le mot/l'expression tel(le) qu'il est en bulgare : athéiste au lieu d'athée ; protest au lieu de protestation ; sportiste au lieu de sportif. On voit que les exemples donnés plus haut démontrent une sorte de traduction directe des phrases du bulgare en français.

1.7.3-Les interférences morphosyntaxiques :

Les interférences morphosyntaxiques sont celles qui concernent la grammaire, selon Dubois c'est « La présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée. » (Dubois, 1993 :225).

L'interférence morphologique concerne le genre et le nombre ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition, ainsi que l'interférence syntaxique concerne les modes d'agencement des unités et les rapports qu'elles suscitent.

Ce type d'interférence est le résultat d'une méconnaissance des règles de la langue cible. Tabouret-Keller affirme que dans le domaine de la grammaire « l'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagmes. » (2008 :10). Il s'agit donc de l'introduction dans une langue du bilingue des unités ainsi que des combinaisons d'unités linguistiques provenant d'une autre langue. Cela se produit lorsque le bilingue transfère certaines caractéristiques grammaticales de sa langue A à la langue B.

L'interférence morphosyntaxique affecte tous les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, les déterminants, les prépositions, les accords, le temps, le mode ...etc.

Conclusion

Dans le deuxième chapitre de la partie théorique, nous avons présenté le phénomène de l'interférence linguistique en détail, sa définition, sa nécessité, les raisons qui conduisent à sa production, ses degrés d'extensions, ainsi que ses types.

Deuxième partie

Etude de l'interférence dans le film de « les vacances de l'inspecteur Tahar ».

Chapitre I

Méthodologie

Introduction

Le premier chapitre de la partie pratique de notre travail de recherche, consiste à traiter les considérations méthodologiques, et à l'analyse du corpus afin de vérifier les hypothèses formulées dans la première partie.

1-Méthodologie de recherche

Pour un travail de recherche, le choix de la méthode est crucial, c'est pour quoi nous allons opter pour une approche qualitative. L'analyse qualitative nous permet de dégager les interférences dans les différentes séquences du film, de préciser les types auquel elles appartiennent. L'analyse quantitative qui est de nature statistique nous permet de préciser les types d'interférences le plus ou moins utilisés.

2-Choix du corpus

Nous avons choisi comme corpus le film Algérien « Les vacances de l'inspecteur Tahar », et cela dans le but de saisir les interférences existantes dans ce dernier. Notre corpus, obtenu sous forme d'enregistrements audiovisuels téléchargés à partir de Youtube, va constituer notre support de recherche d'où nous allons extraire des fragments de séquences contenant des cas d'interférence. La transcription de ces séquences d'enregistrements est une activité difficile dans la mesure où elle exige une grande attention autrement, nous tomberons paradoxalement dans le piège de l'interférence.

3-Description du corpus et du public

« *Les aventures de l'inspecteur Tahar* » est une série classique de comédies algériennes réalisée par Moussa Haddad en 1972. Cette série a présenté un binôme comique de détectives, un duo hilarant et dynamique joué par l'acteur populaire Hadj Abdul Rahman et Yahya Ben Mabrouk. Haddad a dévoilé un côté vivant et dynamique dans cette tranche de la série. « *Les vacances de l'inspecteur Tahar* » est, comme tout le reste de la série, un film en couleur et de production algérienne, d'une heure cinquante (110min) et dans lequel on peut observer une diversité linguistique considérable dont: l'arabe, le français, l'anglais et un peu d'italien. Ce volé raconte les mésaventures comiques d'un homme d'action hors du commun et de son fidèle assistant, plus connu sous le nom de [l'aprâti] qui veut dire l'apprenti. Les deux détectives se retrouvent au plein milieu d'une enquête lors d'un voyage à l'étranger.

Mama Traki, une dame tunisienne, invite l'inspecteur Tahar et son apprenti à passer leurs vacances en Tunisie. Les deux héros se rendent à leur destination mais contre toute attente, un crime est mystérieusement commis. Cette tragique situation les force donc à reprendre le service en mettant un terme à leur petit congé pour tenter d'élucider le mystère. Lorsqu'ils arrivent à destination en Tunisie, une étrange succession d'événements s'amorce de manière à leur permettre de résoudre définitivement le problème.

« *Les vacances de l'inspecteur Tahar* » est un film qui permet au public d'aujourd'hui de revisiter un incontournable classique de la comédie algérienne sur le grand écran et découvrir par la même occasion une icône du divertissement: Abdul Rahman était une figure culturelle très importante en Algérie qui nous a quitté en 1981 à l'âge de 41 ans.

4-Les paramètres de l'analyse

Pour aboutir à notre objectif, nous amené une double analyse : qualitative et quantitative. Dans la première, nous allons étudier les vingt premières minutes du film et de relever les interférences commettes dans ce passage, afin de savoir le type de chacune s'il s'agit d'une:

- Interférence phonétique.
- Interférence morphosyntaxique.
- Interférence lexical.
- Interférence sémantique.

Dans la deuxième, nous allons faire des statistiques sur les interférences extraites pour examiner le taux de chaque type.

Conclusion

Au cours de ce chapitre nous avons présenté des considérations méthodologiques de notre travail de recherche.

Chapitre II

L'analyse du corpus

Introduction

Dans ce chapitre nous allons faire une analyse de notre corpus autrement dit le film, en extrayant des séquences de ce dernier contenant notre cas d'étude c'est-à-dire interférence.

1-Analyse qualitative

Au cours de notre analyse, nous allons dégager et puis transcrire ; à l'aide du tableau ci-dessous, les séquences où il y a d'interférence, puis nous traduirons cette dernière en bon usage.

| L'alphabet arabe | | | | | | |
|------------------|-------------------|---|---|------|-------------------|---|
| Dad | [d ^ʕ] | ض | ← | alif | [a] | ا |
| Ta | [t ^ʕ] | ط | | ba | [b] | ب |
| Dha | [ð ^ʕ] | ظ | | ta | [t] | ت |
| Ayn | [ʕ] | ع | | tha | [θ] | ث |
| ghayn | [ɣ] | غ | | jim | [ʒ] | ج |
| fa | [f] | ف | | Ha | [h] | ح |
| Qaf | [q] | ق | | kha | [x] | خ |
| kaf | [k] | ك | | dal | [d] | د |
| lam | [l] | ل | | dhal | [ð] | ذ |
| mim | [m] | م | | ra | [r] | ر |
| nun | [n] | ن | | za | [z] | ز |
| ha | [h] | ه | | sin | [s] | س |
| waw | [w] & [u] | و | | shin | [ʃ] | ش |
| ya | [j] & [i] | ي | | Sad | [s ^ʕ] | ص |

Tableau 1: L'alphabet et la phonétique arabe

(<https://abjadia.wordpress.com/category/01-alphabet-et-phonetique-arabe/page/2/>)

Séquence I :

L'inspecteur Tahar veut se raser sa moustache et pour se faire le barbier demande a son employeur de s'exécuter à la tâche. Pendant ce temps l'apprenti reçoit des directives de la part de son inspecteur

Extrait 1 :

/hak ja wlad dirli sarbi0a /

Traduction:

Tiens mon garçon, met lui **la serviette**.

Dans cet extrait nous avons trouvé les interférences suivantes:

- Interférence de type morphosyntaxique: le /a/ de /sarbi0a/ est la marque du féminin en arabe.
- Interférence de type phonétique: le locuteur a substitué le phonème « v » par un « b » puisque le phonème « v » n'existe pas dans le système phonologique arabe.

Extrait 2 :

/ aw tɰhadak al waqt ki jtilifuni tqulu awdana awd madahnaʃ/

Traduction:

Quand il **téléphoner**a, dit lui que je suis absent / pas là.

Dans ce cas nous avons trouvé les interférences suivantes:

- Interférence de type morphosyntaxique; le verbe « téléphoner » est précédé d'un « y » qui est la marque du futur en arabe dialectal et se termine par un « i » qui renvoie à la troisième personne du singulier.

- Interférence de type phonétique, au niveau des voyelles : la prononciation de la voyelle « o » /ɔ/ est remplacée par un « ou » /u/.

Séquence II :

L'inspecteur Tahar et son apprenti sont en route vers la Tunisie. Ils en profitent pour s'entretenir avec Si Mimoun.

Extrait 1 :

/aw daħna zina nʃufuk ʃla **hlaʃɛr**/

Traduction:

Nous sommes venus te voir pour une **affaire**.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; l'expression « l'affaire » est précédé d'un phonème « h » qui est un déterminant dans le parler jijilien.

Extrait 2 :

/aw dana rajaħ ltunas alɔr **basit** ʃlik/

Traduction:

Comme je suis en route pour la Tunisie, j'en ai profité pour **passé** chez toi.

Cet extrait contient les interférences suivantes: de /**basit**/ est

- Interférence de type morphosyntaxique: le verbe « passer » se termine par « it »; qui renvoie au sujet (la première personne du singulier).
- Interférence de type phonétique: il porte sur le niveau consonantique, la prononciation du phonème « p » est transposé par le « b » qui le connaît et qui

signifie en arabe «ب», puisque le phonème « p » n'existe pas dans le système phonologique arabe.

Extrait 3:

/naʕtʕik hswirdat fdzajər wdanta taʕtʕini həswarəd fitunəs nʕamlu həfāzma/

Traduction :

Je te donne de la monnaie algérienne et, **en échange**, tu me donne l'équivalent de la somme en monnaie tunisienne.

Dans cet extrait nous avons trouvé les interférences suivantes:

- L'interférence de type morphosyntaxique: le nom « changement » est précédé par un « h » qui est un déterminant dans le parler jijilien.
- L'interférence de type phonétique; au niveau des voyelles, le /ã/ est prononcé /a/, car au système phonologique arabe, les voyelles nasales n'existent pas, par contre il y a des voyelles courtes (fatha, kassra, damma) et des voyelles longues (de prolongement : alif, waw, yaà).

Séquence III :

L'inspecteur Tahar et son apprenti au port de Sidi Fredj.

Extrait 1 :

\lesans ləlbaburat maʕi ltʕomɔbilat\

Traduction:

L'essence est prévu pour les bateaux et non pas pour les **automobiles**.

Dans cet extrait, l'interférence est de /t^sɔmɔbilat / est de type morphosyntaxique; nous avons remarqué la suppression de « au » au début du nom « automobile » et l'ajout de « at » qui désigne le pluriel féminin.

Extrait 2:

/ja həl **bampist** cöbliksiva/.

Traduction:

Quel **pompiste**, complexé va !

Dans cet extrait, l'interférence est de /bampist/ est de type phonétique; au niveau des consonnes, le locuteur a substitué le phonème « p » par « b » qui le connaît et qui signifie en arabe « ب », puisque le phonème « p » n'existe pas dans le système phonologique arabe.

Séquence IV :

Les deux héros se trouvent au bureau du directeur.

Extrait 1:

/ɔ: ɔ: saji **kɔmāsit** nta awdana **laspiktur** t'ahar/.

Traduction :

Oh ! Ça y est tu **commence** ! C'est moi l'inspecteur.

Dans cet extrait, nous avons trouvé deux interférences qui sont: l'interférence de

- Le mot /kɔmāsit/ est de type morphosyntaxique; le verbe «commencer» se termine par « it »; qui renvoie au sujet (la première personne du singulier).
- Le mot /laspiktur/ est de type phonétique ; au niveau des voyelles, il a prononcé la voyelle /a/ au lieu de la voyelle nasale /ã/, il a aussi remplacé le /œ/en /u/.

Extrait 2 :

/bitɛtr mra djalu zadət zəwʒat/

Traduction :

Peut-être que sa femme s'est remariée.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles et des consonnes, le /b/ au lieu de /p/ et le /i/ au lieu de /œ/

Extrait 3 :

/riti riti danta rak tʰabaʃ fiħmar mijət/

Traduction :

Arrête, arrête, tu es entrain de prêcher dans le désert.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; nous avons remarqué l'absence du phonème /a/ au début du mot /riti/ qui signifie « arrête », et l'ajout du phonème /i/ qui renvoie à la deuxième personne du singulier.

Extrait 4 :

\sepalapɛn tʃajatʰ waʃraf mʃamən rak **diskiti**\

Traduction :

Pas la peine d'élever la voix, saches que tu ne **discutes** pas avec importe qui.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le locuteur trouve des difficultés en ce qui concerne la voyelle « u », puisqu'elle n'existe pas dans la langue maternelle, donc il a recours à la voyelle « i ».

Extrait 5 :

\tʰɔʒɔr thab tdaxəl rəħak\

Traduction :

Tu veux **toujours** intervenir.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le \u\ au lieu de \u\.

Extrait 6 :

\ətqaʕəd nta aw malazəmʃ **nbərđiw** əl waqt\

Traduction:

Redresses toi, il n'y a pas de temps à **perdre**.

Dans cet extrait, nous avons trouvé deux types d'interférence au niveau du mot /nbərđiw/:

- Interférence de type morphosyntaxique; le verbe « perdre » est précédé de phonème « n » et se termine par un « w » qui sont les marques de la première personne du pluriel en arabe.
- Interférence de type phonétique; au niveau des consonnes, le locuteur a substitué le phonème « p » par « b ».

Extrait 7 :

/hada **lplan** taʕhəm/

Traduction :

C'est leur **plan**, ça?

Dans cet extrait, l'interférence de /lplan/ est de type:

- Phonétique au niveau des consonnes, le locuteur a substitué le phonème « p » par « b » qui le connaît et qui signifie en arabe « ب », puisque le phonème « p » n'existe pas dans le système phonologique arabe.

- Morphosyntaxique, le mot « plan » et précédé par un « l » qui renvoi à l'article défini « le ».

La séquence V :

L'inspecteur et son compagnon sont en voiture et en route pour commencer la nouvelle enquête.

Extrait 1 :

/daʃku rajək fhadik ləhkaya lihkahana lfartʰs ntaʃ ldiraktʰor/

Traduction :

Que penses-tu de l'enquête dont le chauve **directeur** nous a parlé ?

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le /ɔ/ au lieu de /œ/. Il remplace le « eu » par « o » qui se trouve dans sa langue maternelle.

Extrait 2 :

/lwəqt lirahɔ tkun lxadma təxdəm iba situ/

Traduction:

Le moment où il y a du travail, tu le fais et puis c'est **tout**.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, présentatif au niveau des voyelles, le /ɛ/ est remplacé par un /i/.

Extrait 3 :

/aw dana lafir hadik awdʃaʒbatni/

Traduction:

J'ai aimé cette **affaire**.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le /ɛ/ est prononcé /i/.

Extrait 4 :

/aw dhadak əl fartʕas ntaʕ əl dirəktɔr aw dɣaləna aw **tbaciw** əl **vakās** alɔr ħna ntabʕɔ
əl vakās ntaʕɔ/

Traduction:

C'est le chauve directeur qui nous a dit que nous allions **passer** nos vacances alors on va suivre ses directives.

Dans cet extrait, nous avons remarqué deux interférences:

- L'interférence de \tbaciw\ est de type:
 - Morphosyntaxique; le verbe « passer » est précédé par un « t » et se termine par un « iw » qui renvoie à la deuxième personne du pluriel.
 - Phonétique; il a substitué le phonème « p » par un « b » puisque le phonème « p » n'existe pas dans le système phonologique arabe.
- L'interférence de \vakās\ est de type phonétique, au niveau des consonnes; il a utilisé le \k\ au lieu de \c\.

Extrait 5:

/bijā **sur** aw dana **basit** lkaləf/

Traduction:

Bien **sûre**, j'ai tout prévu.

Dans cet extrait nous trouvons deux types d'interférences :

- L'interférence de /sur/ est de type phonétique, au niveau des voyelles, il a utilisé le /u/ au lieu de /y/.
- L'interférence de /basit/ est de type morphosyntaxique et phonétique à la fois:

- Morphosyntaxique; parce que le verbe « passer » se termine par un « it » qui est la marque de la première personne du singulier au passé.
- Phonétique, au niveau des consonnes, parce que il a substitué le phonème «p» par un « b ».

La séquence VI :

L'inspecteur et son adjoint sont au restaurant à la recherche de suspects.

Extrait 1 :

/lezafirat taʃ qtilat w lezafirat taʃ sriqat lezafirat taʃle menɔr taʃ lpɔr taʃ tʰaksijat/

Traduction:

Les affaires criminelles, les affaires de vols, des mineures, du port, des taxis.

Dans cet extrait nous avons trouvé deux interférences:

- L'interférence de /lezafirat/ est de type morphosyntaxique, le /at/ à la fin et la marque du féminin pluriel en arabe.
- Alors que, / menɔr/ est une interférence phonétique, au niveau des voyelles ;
/i/ tend vers le /e/ et le /œ/ tend vers /ɔ/.

Extrait 2 :

/tu ji sur nta awdmadirt walu/

Traduction:

Tu es **sur** que tu n'as rien fait.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le /y/ tend vers /u/.

Extrait 3:

/riyah trākil rak takəl fəlxabz mʕaya iba **situ**/

Traduction:

Reste tranquille, c'est grâce à moi que tu gagnes ta vie.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique au niveau des voyelles, le $\backslash e \backslash$ tend vers $\backslash i \backslash$.

Extrait 4:

/maʒakmʃ **hkrup** taʃ lturist hna anklis/

Traduction:

Vous n'avez pas reçu un **groupe** de touriste Anglais chez vous?

Dans cet extrait nous avons trouvé les interférences suivantes:

- Interférence de type morphosyntaxique; le locuteur ajoute un « h » qui est un déterminant dans le parler jijilien, au radicale qui est le mot « groupe ».
- Interférence de type phonétique au niveau des consonnes, substitution entre /g/ et /k/.

Séquence VII :

L'inspecteur et son adjoint se rendent à leur hôtel.

Extrait 1 :

/ʕspektœr mən haqak **tritilu**/

Traduction:

Inspecteur, vous devriez vous **arrêter**.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; le radicale « arret » est précédé par un « t » qui est la marque d'un ordre, et ce termine par « lou » qui renvoie à la troisième personne du singulier.

Extrait 2 :

/am jritiw fi wəhd lblad fayn nriti aw dhuwa wqafli fiwast^s t^rriq aw qrib krazito ana/

Traduction:

Cause toujours ! Comment veux tu que je m'**arrête** alors qu'il s'est mis au beau milieu de la route, j'ai même failli le **l'écraser**.

Dans cet extrait, l'interférence de /jritiw/ est de type morphosyntaxique; le verbe « arrêter » est précédé par un « y » qui est la marque du future en arabe dialectal, et se termine par « iw » qui renvoie à la troisième personne du pluriel.

Extrait 3 :

/aw dana rani srvis/

Traduction:

Je suis de la maison.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique au niveau des voyelles, le /ε/ confondu avec le /ə/.

Extrait 4 :

/atösjö am tqat^sʕ lfranat/

Traduction:

Attention ! **Les freins** ont lâché.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; le mot « freins » est précédé par un « l »; /lfranat/, qui renvoie à l'article défini « les », et se termine par « at » qui est la marque du féminin pluriel en arabe.

Extrait 5 :

/no: **lplaka** awdana ʃaftha aw lmotʕar limafʕtuʃ/

Traduction : non ! J'ai vu le stop, c'est l'officier de police que je n'ai pas vu.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique, /lplaka/ est précédé par un « l » qui renvoie à l'article défini « la », et se termine par « a » qui est la marque du féminin en Arabe.

Extrait 6:

/aʃtʕɛlɔ tlatin dinar w **madiskitif** mʃh/

Traduction:

Donnes lui trente dinars et **n'en discutez pas**.

Dans cet extrait nous avons trouvé deux types d'interférences sont:

- L'interférence de type phonétique; au lieu de prononcé le « u » il a prononcé « i », puisque la voyelle « u » n'existe pas dans la langue maternelle, donc il a recouru à la voyelle « i ».
- L'interférence morphosyntaxique; le verbe « discuter » est précédé par « ma » et se termine par « ch » qui renvoie à la négation en langue arabe.

Extrait 7 :

/abr awtdʕandi **lamba** taʃ stop taʃ lɔr makɔtəʃʕalf/

Traduction:

Le feu de stop arrière ne fonctionne pas.

Dans cet extrait nous avons trouvé trois types d'interférences sont:

- Interférence de type morphosyntaxique le « a » à la fin du mot « lampe » est la marque du féminin en arabe.
- Interférence de type phonétique; le « p » est substitué par un « b » puisque le phonème « p » n'existe pas en arabe.
- Interférence de type lexical; calque, il a utilisé le mot « lampe » pour désigné le mot « feu ».

Extrait8 :

/awtdʕandi lābrijaʒ ibatini/

Traduction:

Mon embrayage **patine**.

Dans cet extrait nous avons remarqué deux types d'interférences:

- Interférence est de type morphosyntaxique; le « y » qui précède le radicale « patine » est la marque du future en arabe dialectale, et le « i » à la fin est la marque de la troisième personne su singulier.
- Interférence phonétique au niveau des consonnes ; le /p/ tend vers le /b/, parce que le « p » n'existe pas en arabe.

Extrait9 :

/awdhadu bəlkəl tmarkihəm/

Traduction:

Vous devez **les enregistrer tous**.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; le verbe « marquer » est précédé par un « t » qui est la marque d'un ordre en arabe, et se termine par « ham » qui renvoie à la troisième personne du pluriel en arabe.

Extrait 10 :

/taʕtʕina ħarisu/

Traduction:

Vous nous donnerez **un reçu** ?

Dans cet extrait nous avons remarqué deux types d'interférences sont:

- Interférence est de type morphosyntaxique; le mot « reçu » est précédé par un « h » qui renvoie à l'[article indéfini](#) « un ».
- Interférence de type phonétique au niveau des voyelles, le /y/ tend vers /u/.

Extrait 11 :

/hakda nrɔħɔ trākil/

Traduction:

De cette façon, nous pouvons aller confortablement.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles, le /õ/ tend vers /ã/.

Extrait 12:

/makanʃ ħəl bumba taʕ lisans hna/

Traduction:

Y a-t-il une station d'essence à proximité?

Dans cet extrait nous avons remarqué deux types d'interférences:

- Interférence est de type morphosyntaxique, le /a/ de /bumba/ est la marque du féminin en arabe.

- Interférence de type phonétique; au niveau des consonnes, il a substitué le phonème « p » par « b » qui le connaît et qui signifie en arabe « ب », puisque le phonème « p » n'existe pas dans le système phonologique arabe.

Extrait 13:

/kayna wəhda fəl **filaz** hna lqədam/

Traduction:

Il y en a une, tout droit.

Dans cet extrait, l'interférence est de type phonétique, le « v » est substitué par le « f » qui est l'équivalent du « v » en arabe.

Séquence VII :

L'inspecteur et son adjoint sont dans l'hôtel afin de trouver les suspects.

Extrait 1:

/bulis man fad'lək məzətʃ ʒmaʕa siyaħiyin/

Traduction:

Police, s'il vous plaît, Avez-vous un groupe de touristes?

Dans ce cas, l'interférence de /bulis/ est de type phonétique, au niveau des consonnes, /p/ confondu avec /b/, et au même temps une interférence phonétique, au niveau des voyelles, /ɔ/ confondu avec /u/.

Extrait 2 :

/aw diskiti ləglizija nti/

Traduction:

Parlez-vous anglais?

Dans ce passage, l'interférence est de type phonétique, au niveau des voyelles ; le /y/ tend vers le /i/, et le /e/ tend vers /i/.

Extrait 3 :

/riti riti aw nahdʕar mʕak/

Traduction:

Arrête, arrête je veux te parler.

Dans cet extrait, l'interférence est de type morphosyntaxique; nous avons remarqué l'absence du phonème /a/ au début du mot /riti/ qui signifie « arrêt », et l'ajout du phonème /i/ qui renvoi à la deuxième personne du singulier.

Extrait 4 :

/ʕla didwaʕ səqsit ʕla məftaħ taʕ fäbra taʕhəm/

Traduction:

Pourquoi avez-vous demandé à propos de la clé de **leur chambre**?

Dans ce cas, l'interférence est de type morphosyntaxique ; le « a » de / fäbra/ est la marque du féminin en arabe.

2-Synthèse des résultats de l'analyse qualitative:

Après avoir achevé l'analyse qualitative nous avons remarqué qu'il existe trois types d'interférences dans le film qui sont:

- Les interférences phonétiques
- Les interférences morphosyntaxiques
- Les interférences lexicales

Nous avons aussi remarqué l'absence des interférences sémantiques.

3-Analyse quantitative:

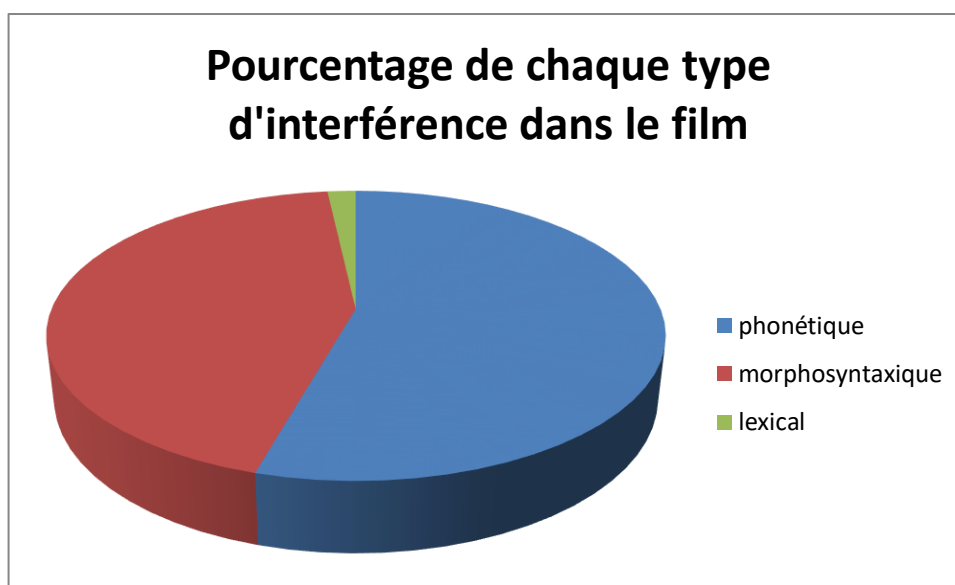
Au niveau de l'analyse qualitative nous allons faire des statistiques sur les types d'interférences existant dans le film, afin de savoir l'occurrence et le pourcentage de chacun, représenté dans le tableau en dessous:

| interférence | occurrence | pourcentage |
|------------------|------------|-------------|
| Phonétique | 31 | 53,44 % |
| Morphosyntaxique | 26 | 44,83 % |
| Lexical | 1 | 1,73 % |
| Totale | 58 | 100 % |

Tableau 2 : Les occurrences et les pourcentages des interférences dans le film

4-Synthèse des résultats de l'analyse quantitative:

A partir de cette analyse quantitative nous avons remarqué une dominance des interférences phonétiques au détriment des interférences morphosyntaxiques et lexicales, où elles représentent un pourcentage de 53,44 %, quant aux interférences morphosyntaxiques, elles représentent un pourcentage de 44,83 %. Par contre, nous avons remarqué une minorité des interférences lexicales par un pourcentage de 1,73%, dont le graphe en dessous le représente:



Graphique : Statistique des types d'interférences existants dans le film

Conclusion

Dans le deuxième chapitre de la partie pratique, nous avons analysé les extraits obtenus du film qui contiennent les interférences, en utilisant deux méthodes qui sont : l'analyse qualitative et quantitative, dont la première nous permet de dégager et analyser les interférences existantes dans le film et donner leurs types, et la deuxième, nous permet de faire des statistiques sur l'occurrence et le pourcentage de chaque type.

A decorative banner with a central rectangular box containing the text "Conclusion générale". The banner has a ribbon-like shape with pointed ends and a slight shadow effect at the bottom.

Conclusion générale

CONCLUSION GENERALE

Le présent travail de recherche relève du domaine de la sociolinguistique, il porte sur le phénomène dit interférence linguistique, existante dans le film algérien « les vacances de l'inspecteur Tahar ».

Les interférences sont le résultat d'un transfert négatif, d'une erreur qui s'est focalisée et qui est due à un contact entre différentes langues (deux ou plus). C'est l'un des effets négatifs que peut avoir une habitude.

L'objectif de cette recherche est de prouver que chaque individu bilingue; dans notre cas de figure, nous avons pris comme exemple les locuteurs algériens commet inconsciemment des erreurs interlinguales lorsqu'il parle avec autrui. Nous avons aussi tenté de connaître le type d'interférence le plus fréquemment commis.

Notre travail de recherche se subdivise en deux parties claires: théorique et pratique. La première partie se compose de deux chapitres, dans le premier nous avons présenté la notion du contact des langues. Dans le deuxième nous avons parlé du phénomène de l'interférence linguistique, sa définition, ses degrés d'extension, les raisons pour lesquelles elle se produit l'interférence, ainsi que ses types.

La partie pratique se compose également de deux chapitres. Le premier est réservé à la méthodologie de travail, l'analyse et la description du corpus et du public, ainsi la grille d'analyse. Dans le deuxième, nous avons analysé les séquences extraites du film qui contiennent les interférences, en basant sur deux types d'analyse; qualitative et quantitative. La première est à la fois analytique et descriptive, elle nous permet de dégager les différentes interférences linguistiques et de les expliquer.

La deuxième nous permet de faire des statistiques sur le pourcentage des occurrences de chaque type d'interférence.

A travers cette analyse, nous avons détecté des erreurs au niveau phonétique, par exemple le mot /menɔr/ est une interférence phonétique, au niveau des voyelles ; /i/ tend vers le /e/ et le /œ/ tend vers /ɔ/, /bulis/ au lieu de dire « police », est une interférence de type phonétique, au niveau des consonnes, /p/ confondu avec /b/, et au même temps une interférence phonétique, au niveau des voyelles, /ɔ/ confondu avec /u/. Au niveau lexical, nous n'avons rencontré qu'une seule interférence qui est du type calque, qui se trouve dans l'exemple suivant /lambda taʃ stɔp/, le mot « lampe »

dans cet exemple, envoie au mot « feu ». Tandis qu'au niveau morphosyntaxique, nous avons trouvé par exemple /ʃābra/ au lieu de « chambre »; le « a » de / ʃābra/ est la marque du féminin en arabe./tʰaksijat/ au lieu de « taxis »; le /at/ à la fin est la marque de féminin pluriel en arabe.

Il s'avère aussi que le type d'interférence le plus utilisé dans le film est l'interférence phonétique au détriment des autres. Nous avons essayé de répondre aux questions posées dans notre travail de recherche et alors, nous sommes arrivée aux résultats suivants: la plus grande cause pour commettre une telle erreur est le recours à la langue maternelle afin de combler leur propres lacunes. Les deux acteurs principaux dans leur film commettent délibérément ce genre d'erreur dans le but de créer une atmosphère comique, et de refléter un aspect des pratiques langagières dans la société algérienne et cela confirme notre hypothèse.

Ainsi, il convient de préciser que le bilinguisme fait partie intégrante de ce type de phénomènes car sans bilinguisme il ne peut y avoir d'interférences entre deux systèmes langagiers.



Références

La liste des références bibliographiques

Ouvrage:

- Boyer. Henri, Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod, 2001. p.61.
- Christiane. L, 2011, De l'usage de l'emprunt linguistique, Office québécois de la langue française. p.10.
- Deshays. E, L'enfant bilingue - Parler deux langues : une chance pour votre enfant, 1990. p.33.
- Dubois et Al, le dictionnaire Larousse, 1973.
- Garmadi. J, la sociolinguistique, Paris, PUF. 1982.
- Gumpers. J.J, 1989, Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative, université de la Réunion, L'harmattan.
- Hagège. C, *L'enfant aux deux langues*: Éditions Odile Jacob, Paris, 1996 .
- Hamers. J, and Blanc. M, *Bilinguality and bilingualism*. Cambridge: Cambridge University, 1989.
- Hamers. J.F, 1997, in Moreau, Sociolinguistique. Concept de base, Liège, margada.
- MACKEY. W, Bilinguisme et contact des langues, Editions Klincksieck, Paris, 1976.
- Moreau. L, « Les types de normes », in *Sociolinguistique (Concepts de base)*, 1997.
- Ndiassé. T, 1997, in Moreau, sociolinguistique. Concepts de base, Liège, margada. p.33.
- **Pergnier. M** La linguistique Traduction et linguistique : sur quelques malentendus, 2004.
- Tabouret-Keller. A, La linguistique, Guide alphabétique, 1988.
- Vinay. J.P et Darbelnet. J, méthode de traduction, 1977.

- Weinreich. U, Languages in contact 1953.
- William.F.MACKEY.,1997, in Moreau (ed)., Sociolinguistique, concepts de base, Liège, margada,p.61.
- Zina. Icheboudene, Margarita Kastberg Sjöblom, 2008.p.502.

Dictionnaires:

- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse. Ecrit par (J. Dubois,M. Giacomo. L. Guespin, C. Marcellesi, J.-P. Mével).
- DUBOIS, J et al .1994, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse.
- Dubois et Al, le dictionnaire Larousse, 1973.
- Nouveau Petit Robert, 2001, CD-ROM.

Documents:

- Bayou, Connaissance du publique, Chargé de mission CASNAV ; (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage).

Thèses et mémoire:

- Bouhai. A.E et Lamri. M.S, Analyse des interférences des productions écrites des étudiants première années LMD langue et littérature française 2015.
- GAOUDI. F, Les interférences morphosyntaxiques à l'oral et à l'écrit, chez les apprenants de la 4eme année moyenne. Mémoire de magistère, Université de Batna, 2011.
- Mezane. S et Belferkh. A, Interférences linguistiques à l'écrit chez les apprenants de 3ème année secondaire. Classe des Lettres et Philosophie au lycée ABD ELHAMID BEN BADIS à tassoust 2015.

Sites internet:

- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Néologisme>.
- journals.openedition.org/tipa/1394.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Interférence_linguistique.
- http://eprints.univ-batna2.dz/393/1/le_GAOUDI%20Fella.pdf.
- [content://com.sec.android.app.sbrower/savepage/0321160105.mhtml](https://content.com.sec.android.app.sbrower/savepage/0321160105.mhtml).



Annexes

Corpus

Extrait 1 : /hak ja wlad dirlu sarbi0a /

Extrait 2 : / aw tdhadak al waqt ki jtilifuni tqulu awdana awd madahnaʃ/

Extrait 1 : /aw dahna zina nʃufuk ʃla hlaʃr/

Extrait 2 : /aw dana rajaʃ ltunas alɔr basit ʃlik/

Extrait 3:/naʃtʃik hswirdat fdzajɔr wdanta taʃtʃini hɔswarɔd fitunɔs nʃamlu hɔʃāzma/

Extrait 1 : /lesans lɔlbaburat maʃi ltʃɔmbilat/

Extrait 2: /ja hɔl bampist cɔbliksiva/.

Extrait 1: /ɔ: ɔ: saʃi komāsit nta awdana laspiktur tʃahar/.

Extrait 2 : /bitɔtr mra dʃalu zadɔt zɔwʃat/

Extrait 3 : /riti riti danta rak tʃabaʃ fihmar mijɔt/

Extrait 4: /sepalapɛn tʃajatʃ waʃraf mʃamɔn rak diskiti/

Extrait 5: /tʃɔɔr thab tdaxɔl rɔhak/

Extrait 6 : /ɔtqaʃɔd nta aw malazɔmʃ nbɔrdiw ɔl waqt/

Extrait 7 : /hada lblan taʃhɔm/

Extrait 1 : /daʃku rajɔk fhadik lɔhkaya lihkahana lfartʃs ntaʃ ldiraktʃɔr/

Extrait 2 : /lwɔqt lirahɔ tkun lxadma tɔxdɔm iba situ/

Extrait 3 : /aw dana lafir hadik awdʃazbatni/

Extrait 4 : /aw dhadak ɔl fartʃas ntaʃ ɔl dirɔktɔr aw dʃalɔna aw tbaciw ɔl yakās alɔr
hna ntabʃɔ ɔl vakās ntaʃɔ/

Extrait 5: /bijā sur aw dana basit lkalɔʃ/

Extrait 1 : /lezafirat taʃ qtilat w lezafirat taʃ sriqat lezafirat taʃle menɔr taʃ lɔɔr taʃ
tʃaksijat/

Extrait 2 : /tu ji sur nta awdmadirt walu/

Extrait 3: /riyah trākil rak takɔl fɔlxabz mʃaya iba situ/

Extrait 4: /mazakmf hlkrup taŋ lturist hna anklis/

Extrait 1: /ɛspektœr mœn haqak tritilu/

Extrait 2: /am jritiw fi wəhd lblad fayn nriti aw dhuwa wqafli fiwast^ɕ t^ɕriq aw qrib
krazitɔ ana/

Extrait 3: /aw dana rani srvis/

Extrait 4: /atɔsjɔ am tqat^ɕɔ lfranat/

Extrait 5: /nɔ: lplaka awdana ʃaftha aw lmɔt^ɕar limafɔftuʃ/

Extrait 6: /aŋt^ɕɛlɔ tlatin dinar w madiskitif mŋh/

Extrait 7: /abr awtdŋandi lamba taŋ stɔp taŋ lɔr makɔtəʃʃaʃ/

Extrait 8: /awtdŋandi lăbrijaʒ ibatini/

Extrait 9: /awdhadu bœlkœl tmarkihœm/

Extrait 10: /taŋt^ɕina hœrisu/

Extrait 11: /hakda nrœhɔ trăkil/

Extrait 12: /makanʃ hœl bumba taŋ lisans hna/

Extrait 13: /kayna wəhda fœl filaʒ hna lqœdam/

Extrait 1: /bulis man fad^ɕlœk mazatʃ ʒmaŋa siyahiyin/

Extrait 2: /aw diskiti lœglizija nti/

Extrait 3: /riti riti aw nahd^ɕar mŋak/

Extrait 4: /ŋla didwaʃ sœqsit ŋla mœftaħ taŋ făbra taŋhœm/